

CQP Technicien (ne) de production des industries céramiques

RNCP27855 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	224
Code(s) ROME	H2504, H2502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3238 — Industries céramiques de France
Date d'échéance	03/03/2020

Certificateur(s)

CONFEDER INDUSTRIE CERAMIQUES FRANCE · SIRET : 78466859200057

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries céramiques de France - Confédération des industries céramiques de France (CICF)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien de production des industries céramiques dirige, planifie, organise et contrôle une ligne de fabrication, un atelier ou une petite unité de production céramique. Il encadre son équipe de production. Il assure la mise au point, le développement et la conformité des produits.

Ses compétences s'articulent autour de 6 grands pôles d'activités :

A1. Organiser la production dans une entreprise céramique

A2. Superviser la production céramique

A3 : Manager son/ses équipe(s)

A4 : Participer au développement et à l'industrialisation des nouveaux produits céramiques

A5 : Suivre la maintenance

A6 : Faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

C1. Définir la technique, les machines et les outils adaptés aux produits à réaliser

C2. Organiser l'approvisionnement en matières premières et en consommables

C3. Affecter aux membres de l'équipe les postes de travail

C4. Gérer le planning de production

C5. Maintenir un flux de fabrication régulier

C6. Vérifier la compréhension et l'application des modes opératoires

C7. Collecter, analyser et faire le suivi des paramètres de production

C8. Participer à l'adaptation des spécifications aux conditions de fabrication en concertation avec les différents services

C9. Vérifier la traçabilité des produits semi-finis et finis

C10. Déployer une démarche d'amélioration de la qualité au sein de ses équipes

- C11. Participer à la construction et à la mise à jour des modes opératoires avec le service des méthodes
- C12. Gérer une production en mode dégradé
- C13. Participer au recrutement
- C14. Assurer l'accueil du nouveau personnel
- C15. Mener des entretiens d'évaluation
- C16. Evaluer les compétences et les besoins en formation des membres de l'équipe
- C17. Communiquer à son équipe ses performances et les informations issues de la direction (stratégie, organisation, objectifs etc.)
- C18. Alerter son responsable en cas de problèmes dans la gestion de son équipe
- C19. Gérer des conflits
- C20. Etablir des documents écrits
- C21. Réaliser ou faire réaliser des essais de mise au point et les interpréter
- C22. Proposer des solutions ou des pistes d'amélioration
- C23. Participer à la définition des priorités d'intervention à effectuer par la maintenance
- C24. Organiser la préparation de l'outil de production aux opérations de maintenance
- C25. Faire appliquer les consignes d'intervention pour les opérations de maintenance premier niveau
- C26. Procéder au premier diagnostic pour faciliter la maintenance curative
- C27. Vérifier l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement
- C28. Signaler à son responsable les risques repérés et participer à la mise en place des actions correctives

Blocs de compétences

RNCP27855BC01 — Manager son/ses équipe(s)

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- C13. Participer au recrutement
- C14. Assurer l'accueil du nouveau personnel
- C15. Mener des entretiens d'évaluation
- C16. Evaluer les compétences et les besoins en formation des membres de l'équipe
- C17. Communiquer à son équipe ses performances et les informations issues de la direction (stratégie, organisation, objectifs etc.)
- C18. Alerter son responsable en cas de problèmes dans la gestion de son équipe
- C19. Gérer des conflits
- C20. Etablir des documents écrits

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier décrivant une action de progrès et ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27855BC02 — Participer au développement et à l'industrialisation des nouveaux produits céramiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C21. Réaliser ou faire réaliser des essais de mise au point et les interpréter

C22. Proposer des solutions ou des pistes d'amélioration

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier décrivant une action de progrès et ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27855BC03 — Faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C27. Vérifier l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement

C28. Signaler à son responsable les risques repérés et participer à la mise en place des actions correctives

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier décrivant une action de progrès et ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27855BC04 — Superviser la production céramique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C6. Vérifier la compréhension et l'application des modes opératoires

C7. Collecter, analyser et faire le suivi des paramètres de production

C8. Participer à l'adaptation des spécifications aux conditions de fabrication en concertation avec les différents services

C9. Vérifier la traçabilité des produits semi-finis et finis

C10. Déployer une démarche d'amélioration de la qualité au sein de ses équipes

C11. Participer à la construction et à la mise à jour des modes opératoires avec le service des méthodes

C12. Gérer une production en mode dégradé

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier décrivant une action de progrès et ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du

référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27855BC05 — Suivre la maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C23. Participer à la définition des priorités d'intervention à effectuer par la maintenance

C24. Organiser la préparation de l'outil de production aux opérations de maintenance

C25. Faire appliquer les consignes d'intervention pour les opérations de maintenance premier niveau

C26. Procéder au premier diagnostic pour faciliter la maintenance curative

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier décrivant une action de progrès et ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

RNCP27855BC06 — Organiser la production dans une entreprise céramique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

C1. Définir

la technique, les machines et les outils adaptés aux produits à réaliser

C2. Organiser l'approvisionnement en matières premières et en consommables

C3. Affecter aux membres de l'équipe les postes de travail

C4. Gérer le planning de production

C5. Maintenir un flux de fabrication régulier

Modalités d'évaluation :

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : le candidat transmet un dossier décrivant une action de progrès et ses activités à l'Institut de Céramique Française dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en oeuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : l'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et critères) sur les éléments mis en oeuvre par le candidat lors de la réalisation des activités professionnelles.

Avis de l'organisme de formation à partir des évaluations mises en oeuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Chaque bloc est certifié et donne lieu à une évaluation puis une validation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises céramiques sanitaires, céramiques réfractaires, céramiques techniques, vaisselle, carreaux, poterie horticoles, poterie utilitaire, luminaire, matières premières, commerce de matériels et matériaux céramiques. Entreprises généralement de type PME/PMI

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien céramiste, chef de fabrication, responsable de fabrication, responsable d'atelier.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 701 €
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 411
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le président du jury est élu à chaque jury parmi et par les membres du jury, avec dans la mesure du possible une alternance de candidature entre le collège employeurs et le collège salariés

Nombre de personnes composant le jury : 4

Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP : 100%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50 % de représentants du collège employeur et 50% de représentant du collège salariés

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/03/2020

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27855/>